

Faites plaisir à une ou collègue en soumettant, d'ici le 30 novembre, sa candidature à la **décoration du Mérite franco-ontarien**, décernée par l'AEFO. INFO et formulaires : www.aefo.on.ca

Pour vous tenir au courant de ce qui se passe dans la **francophonie ontarienne**, abonnez-vous gratuitement au bulletin virtuel de l'Assemblée de la Francophonie de l'Ontario : www.monassemblee.ca/fr/subscribe

La **date limite** pour les *Prix du Premier ministre 2011-2012 pour l'excellence dans l'enseignement et l'excellence en éducation de la petite enfance* est le 30 novembre. INFO et inscription : www.ppm.gc.ca.

La **santé** intéresse vos élèves de 13 à 18 ans? Le site Web www.tondoc.com leur permet de s'informer et d'échanger sur les sujets qui les touchent de près.

Dernière chance pour remplir un **sondage sur l'employabilité** des personnes qui ont reçu leur diplôme de certains programmes de formation à l'enseignement des universités d'Ottawa et Laurentienne entre 2005 et 2010. Date limite : 25 novembre. INFO : www.surveymonkey.com/s/diplomes_en_education.

Des trucs, des idées et des ressources en ligne **pour appuyer l'enseignement** de la maternelle à la 12^e année : www.pedagoget.com.

En Bref

Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens

Numéro 640

Le 18 novembre 2011



Nous pouvons faire notre part en utilisant les services en français...

Exerçons notre

« réflexe franco »!
En novembre, avoir le « réflexe franco », c'est penser à offrir un cadeau des Fêtes qui fait rayonner notre francophonie : CD d'un artiste franco-ontarien, billet pour un spectacle en français, plaque d'immatriculation avec le drapeau franco, livre de chez-nous. À vous d'imaginer toutes les possibilités!

Un outil précieux

La *Loi sur les services en français (LSF)* vient de marquer ses 25 ans! Adoptée à l'unanimité par l'Assemblée législative de l'Ontario le 18 novembre 1986, cette loi garantit au public le droit de recevoir des services en français de la part des ministères et organismes du gouvernement de l'Ontario situés dans 25 régions désignées. Le préambule de la LSF reconnaît l'importance de sauvegarder l'apport du patrimoine culturel de la population francophone dont la présence en Ontario remonte à 400 ans.

Bien des choses ont changé depuis l'adoption de la LSF. Il est maintenant possible d'obtenir permis de conduire, certificats de naissance ou renseignements de toutes sortes en français dans les bureaux gouvernementaux des régions désignées ou en utilisant les services en ligne de Service Ontario. Nous avons accès aux tribunaux en français. De nombreuses institutions, surtout du domaine de la santé et des services sociaux, ont obtenu une désignation en vertu de la Loi et offrent des services en français.

Nous pouvons faire notre part en utilisant les services en français dans nos milieux respectifs et en rapportant les lacunes que nous notons au Commissaire aux services en français. Il faut aussi travailler à l'obtention de services dans les domaines où ils sont insuffisants. C'est justement pourquoi l'AEFO réclame la mise sur pied d'un réseau provincial de services de santé mentale en français pour les enfants, les jeunes et leur famille.

N'oublions pas que l'offre (et l'utilisation) des services en français en Ontario garantit des débouchés d'emploi aux jeunes qui fréquentent nos écoles. C'est une façon de plus d'assurer la pérennité du réseau d'éducation de langue française et, ultimement, nos emplois!

Le président,

Benoît Mercier
Benoît Mercier

On négocie!

Les négociations vont bon train en vue du renouvellement de la convention collective d'une quarantaine d'enseignantes et d'enseignants du Lycée Claudel d'Ottawa, membres de la section locale 201 de l'AEFO. Deux rencontres avec l'employeur ont déjà eu lieu et une troisième est prévue pour le 7 décembre. La convention collective de ces membres est venue à échéance le 31 août 2011.



Les membres de l'équipe de négociation de la section locale 201, de g. à d. : Ferhat Chebini, Martine Schingh et Martine Laframboise. Ils sont appuyés par Joanne Parent-Cuillierier, responsable de dossiers au bureau provincial (et photographe).

Pour en savoir plus sur la LSF ou pour déposer une plainte : www.csf.gouv.on.ca

Conseil d'administration

Une quarantaine de membres, dont des représentantes et représentants de chaque unité/section locale de l'AEFO, se sont réunis à Ottawa, les 11 et 12 novembre pour la première des trois réunions régulières du conseil d'administration de l'AEFO prévues pour 2011-2012.

Conformément aux exigences statutaires, une partie de la réunion a servi d'Assemblée annuelle. À l'ordre du jour de cette assemblée : le dépôt des états financiers audités (voir pages 4 et 5) et une présentation sur le projet de construction d'un nouveau siège social pour l'AEFO.

Projet de construction : ça avance!

Dans le cadre de l'Assemblée annuelle, les membres du CA ont eu droit à une présentation détaillée du projet de construction qu'envisage l'AEFO pour loger son siège social à Ottawa. Toutefois, la présentation s'est déroulée à huis clos, certains renseignements devant demeurer confidentiels jusqu'à la signature de diverses ententes, notamment pour l'achat d'un terrain. À moins d'imprévus, l'AEFO pourra en dire davantage à l'ensemble des membres en janvier prochain.

Expropriation devancée

L'AEFO provinciale devra quitter son édifice du 681 chemin Belfast à Ottawa plus tôt que prévu. La Ville d'Ottawa exige maintenant que les propriétés visées par un avis d'expropriation, dont celle de l'AEFO, soient vacantes en décembre 2012. L'AEFO devra donc déménager dans des locaux temporaires dès l'été prochain en attendant de pouvoir emménager dans l'édifice qu'elle fera construire.



Le CA a donné le feu vert à la création d'une corporation immobilière qui sera connue sous le nom de Place Vanier pour gérer le projet de construction du siège social de l'AEFO. Dans notre photo, les membres de l'équipe ressource du projet admirent la maquette dévoilée lors de la réunion. De g. à d. Réjean LaRoche, directeur général, Chantal Ross, chef de bureau, Benoît Mercier, président, Carol Jolin, président de l'unité Centre-Est catholique et Luc C. Bigras, responsable de dossiers.

Nouveaux règlements pour les élections au congrès d'orientation

De nouveaux règlements régiront le processus d'élection lors du congrès de mars 2012. Les changements adoptés par le CA prévoient notamment une procédure pour rouvrir les mises en candidature advenant qu'une personne se désiste en cours d'élections. On répartira aussi les discours électoraux en deux blocs plutôt qu'un seul. Les règlements complets sont affichés sur le site Web de l'AEFO sous *Congrès d'orientation 2012* et seront inclus dans le cahier de renseignements envoyés aux membres des délégations d'unité/section locale.

À noter que tout membre de l'AEFO peut briguer un poste au sein du comité exécutif à l'occasion des élections qui auront lieu en mars prochain. Seuls les postes de représentantes ou représentants auprès de la FEO sont réservés à des membres de la profession enseignante.

Un hommage bien mérité



Félix St-Denis reçoit son prix des mains du président de l'AEFO, Benoît Mercier.

Félix St-Denis, le créateur et directeur artistique du méga spectacle *L'Écho d'un peuple* et des nombreux spectacles participatifs présentés dans quelque 200 écoles à travers la province, a reçu le *Prix de promotion de l'éducation publique de la FCE 2011*, dans le cadre de la réunion du CA de l'AEFO, le 11 novembre. C'est l'AEFO qui avait soumis sa candidature à la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants pour ce prix décerné à des groupes ou individus qui, bien qu'étrangers à la profession enseignante, contribuent à l'éducation publique. Par son travail, Félix St-Denis fait connaître aux jeunes l'histoire de l'Ontario français et renforce leur identité culturelle. À l'origine des *Jeux franco-ontariens*, Félix est aussi l'auteur de nombreux outils de promotion culturelle qui servent en salle de classe.

et 73^e Assemblée annuelle

Du sang neuf au CA



Le conseil d'administration de l'AEFO compte plusieurs nouveaux membres depuis juin dernier. Le président, Benoit Mercier, les a accueillis en leur remettant l'épinglette réservée aux membres du CA De g. à d. : **Joey Gagnon** de l'unité Grand Nord-Ouest catholique, **Philippe Leblanc** de l'unité Est catholique, **Jean-Stéphane Kangudie** de l'unité Centre-Sud catholique, **Julie Goulet**, présidente de l'unité Nord-Est catholique, **Benoit Mercier**, président de l'AEFO, **Estelle Bélanger** de l'unité Nord-Est publique, **Yves Durocher** de l'unité Sud-Ouest catholique et **Mélanie Paul**, présidente de l'unité Nord-Est publique. Absente sur la photo : **Louise McCurdy** de l'unité Nord-Est catholique.

À votre service!



L'AEFO a profité de la réunion du CA pour souligner les 20 ans de service de **Nathalie Proulx**, conceptrice graphique au bureau provincial. Toujours soucieuse de l'image de l'AEFO, Nathalie s'acquitte avec beaucoup de professionnalisme de toutes les tâches de

conception graphique reliées aux documents et outils produits par l'AEFO, que ce soit le bulletin *En Bref*, le matériel des congrès, l'agenda et le calendrier annuels, ou les guides, trousseaux, affiches, annonces et invitations de toutes sortes. Nathalie donne régulièrement un coup de pouce aux unités/sections locales pour la production de petites affiches ou d'annonces publicitaires. Sa grande créativité rehausse souvent les activités du comité social du bureau provincial et alimente les nombreux tours qu'elle aime jouer à ses collègues.

Avec la rentrée, deux autres membres de l'équipe du bureau provincial ont également marqué des anniversaires. La responsable des communications et du dossier de l'action politique, **Marie-Élisabeth Brunet**, vient de franchir le cap des 15 ans à l'AEFO, tandis qu'**Anne Fuller**, adjointe administrative et commis à la comptabilité, compte maintenant 10 ans de service. Merci et bravo pour 45 ans de service cumulé à l'AEFO!

Vers une méthode de financement par programme

Les membres du CA ont été informés des prémisses de la nouvelle méthode de financement des programmes à l'échelon local qui sera soumise pour adoption au congrès d'orientation en mars prochain. La nouvelle méthode vise à permettre à l'AEFO d'offrir la même qualité de services à tous ses membres, peu importe où ils habitent. Elle propose donc une répartition de l'argent versé aux unités/sections locales en fonction des coûts reliés à divers programmes, tels que négociation, formation syndicale, représentation, communications, action politique, etc. À l'heure actuelle, l'argent est réparti au prorata des membres, ce qui avantage les unités qui comptent beaucoup de membres et celles dont le territoire est petit, au détriment des autres groupes. Le congrès extraordinaire de mars 2011 a mandaté l'AEFO de développer une méthode de financement plus équitable tout en maintenant la structure politique actuelle à l'échelon local.

Un budget équilibré pour 2011-2012

Le CA a adopté un budget équilibré qui prévoit des revenus et des dépenses de 8 850 050 \$ pour l'année financière qui s'étend du 1^{er} septembre 2011 au 31 août 2012. Les prévisions de revenus de l'AEFO représentent 1,5 % de la masse salariale des membres projetée pour cette année.

Masse salariale des membres de l'AEFO		
Membres réguliers	Membres suppléants	Membres syndiqués
565 470 000 \$	51 000 000 \$	10 200 000 \$

Le comité du budget s'est réuni le 11 octobre pour revoir l'état de la situation financière de l'AEFO au 31 août 2011 et valider les prémisses du budget 2011-2012. De g. à d. : assis, Luc C. Bigras, responsable de dossiers; Roger LeBlanc, président de l'unité Sud-Ouest catholique; Marc Lepage, président de l'unité Est catholique; debout, Réjean LaRoche, directeur général et Conrad Mazerolle, président de l'unité Moyen-Nord catholique.



Cotisation : une proposition au congrès

Le CA a adopté une résolution recommandant de maintenir la cotisation des membres à 1,7% du salaire annuel – inchangée depuis 2004 – mais de ne plus la scinder en deux composantes, soit une cotisation de base de 1,5% et une surcharge de 0,2 %. Cette recommandation est liée à l'abolition du *Fonds de défense légale* et du *Fonds de projets spéciaux* (voir texte *Des changements pour 2011-2012* à la page 5). Elle sera soumise au congrès d'orientation 2012 pour discussion et adoption.

États financiers de l'AEFO 2010-2011

Conformément à ses obligations corporatives, l'AEFO a tenu son Assemblée annuelle dans le cadre de la réunion du conseil d'administration, le samedi 12 novembre, à Ottawa. L'Assemblée annuelle a reçu les états financiers audités de l'AEFO pour 2010-2011. Ces pages vous donnent un portrait de la situation financière de l'AEFO.

Nouvelle année financière

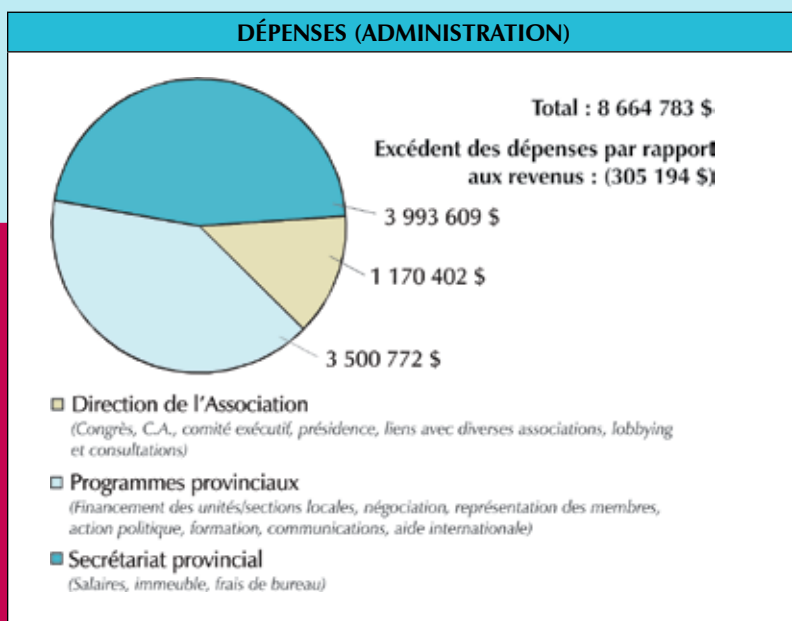
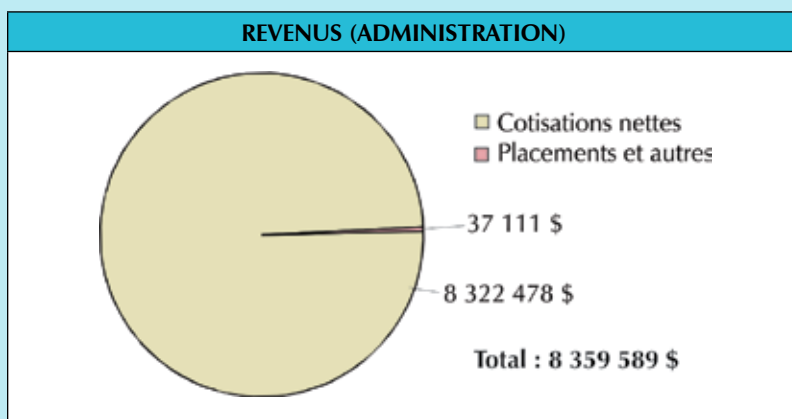
À compter de 2011-2012, l'année financière de l'AEFO commencera le 1^{er} septembre pour se terminer le 31 août. Le conseil d'administration a adopté ce changement pour faire correspondre l'année financière de l'AEFO à celle de la majorité des employeurs par l'entremise desquels l'AEFO reçoit la cotisation de ses membres. Le changement simplifiera la tenue des livres et l'audit comptable. Pour permettre cette transition, l'année financière 2010-2011 couvre une période de 14 mois, soit du 1^{er} juillet 2010 au 31 août 2011.

NOTE

L'excédent des dépenses sur les revenus (305 194 \$) est dû au fait que l'année financière 2010-2011 s'étend sur 14 mois plutôt que 12. Le bureau provincial étant ouvert pendant tout l'été, il a généré deux mois supplémentaires de dépenses. L'exercice financier 2011-2012 permettra de revenir à un état équilibré des revenus et dépenses.

Votre cotisation

COTISATIONS	
Cotisation de base (1,5 %) prélevée auprès des membres	8 892 601 \$
Cotisations versées par l'AEFO à la FCE L'AEFO est membre de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, qui regroupe la majorité des syndicats d'enseignement du Canada. La FCE mène des recherches, développe des outils pour le personnel enseignant et agit comme porte-parole aux échelons national et international.	(186 811 \$)
Cotisations versées par l'AEFO à la FEO L'AEFO est l'un des quatre syndicats qui forment la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. La FEO représente les enseignantes et les enseignants auprès du Régime de retraite et offre du perfectionnement professionnel.	(220 118 \$)
Cotisations versées par l'AEFO au COEQ La cotisation que verse l'AEFO au Conseil ontarien d'évaluation des qualifications permet à ses membres de faire évaluer leurs qualifications sans frais.	(163 194 \$)
Revenus nets provenant de la cotisation	8 322 478 \$



à l'œuvre

Des changements pour 2011-2012

À sa réunion du 12 novembre, le CA de l'AEFO a décidé d'abolir deux fonds créés en 2000, soit le *Fonds de défense légale* et le *Fonds des projets spéciaux*. L'intention était d'accumuler dans ces fonds suffisamment d'argent pour que les intérêts générés couvrent les dépenses annuelles liées à la défense légale des membres et aux suivis du congrès d'orientation. C'est notamment pourquoi une surcharge de 0,2 % a été ajoutée à la cotisation des membres en 2004. Or, une étude a démontré que l'objectif initial ne pourra être atteint, notamment à cause des coûts croissants de la défense légale. Le CA juge donc plus approprié de consolider les ressources et les dépenses attribuées à ces deux fonds dans le *Fonds d'administration*. Ce changement aura pour avantage de simplifier la tenue des livres et aussi de refléter, dans le *Fonds d'administration*, la mission première de l'AEFO qui est de défendre ses membres.

NOTE

Les honoraires que l'AEFO verse aux avocats et avocates qu'elle embauche représentent la plus grande part des coûts liés à la défense légale des membres. Ces coûts fluctuent selon divers facteurs, notamment :

- le nombre de griefs qui se rendent en arbitrage;
- la complexité des cas;
- le nombre de plaintes entendues par l'Ordre pendant une année donnée.

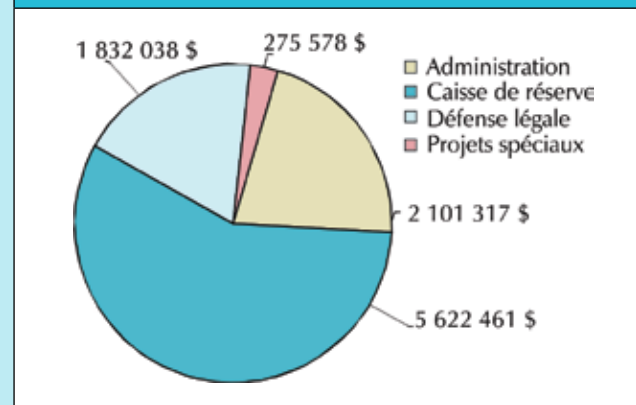
De façon générale, et malgré les mesures de contrôle mises en place par l'AEFO, les coûts associés à la défense légale des membres sont en hausse depuis plusieurs années.

Les Fonds

En 2010-2011, l'AEFO a maintenu quatre fonds. La cotisation de base (1,5 %) a été versée au Fonds d'administration. Les revenus générés par la surcharge de 0,2 %, soit 1 185 222 \$, ont été versés au Fonds de défense légale.

- Le **Fonds d'administration** sert à financer les activités régulières de l'AEFO. Au 31 août 2011, ce Fonds était composé d'une liquidité de 1 167 198 \$ et d'une somme de 934 119 \$ investie en immobilisations (immeuble, ameublement et équipements).
- La **Caisse de réserve** sert aux revendications ayant pour but l'amélioration des salaires et des conditions de travail, notamment en cas de grève. Les revenus d'intérêt de 275 576 \$ générés par la Caisse en 2010-2011 ont été ajoutés à l'actif qui s'élève maintenant à 5 622 461 \$.
- Le **Fonds de défense légale** sert à payer les frais juridiques liés à la défense individuelle et collective des membres.
- Le **Fonds des projets spéciaux** sert à donner suite à certaines décisions du congrès d'orientation.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 AOÛT 2011 Soldes des Fonds



Michel Coulombe, de la firme comptable Marciel Lavallée, a présenté les états financiers audités 2010-2011 de l'AEFO dans le cadre de l'assemblée annuelle du 12 novembre.

DÉBOURSÉS POUR LA DÉFENSE LÉGALE

	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Griefs En 2010-2011, l'AEFO a géré quelque 350 griefs, dont plusieurs ont généré des coûts légaux.	228 773 \$	316 101 \$	556 038 \$
ILD, CSPAA, RPC La préparation des dossiers et les contestations liées aux décisions des compagnies d'assurances ou du Régime de pensions du Canada engendrent des coûts légaux.	24 457 \$	78 251 \$	36 839 \$
Poursuites Ces déboursés incluent la défense des membres qui font face à une plainte auprès de l'Ordre des enseignantes et des enseignants ou qui doivent comparaître devant un tribunal ou la Commission des droits de la personne.	324 353 \$	259 071 \$	173 709 \$
Total	577 583 \$	653 423 \$	766 586 \$



Une avalanche d'honneurs p



Carole Séguin entourée d'un groupe d'élèves de l'école secondaire publique L'Héritage à Cornwall.

Une enseignante très inspirante!

Carole Séguin, enseignante à l'école secondaire publique L'Héritage à Cornwall, s'est classée en deuxième position du concours de l'enseignante ou de l'enseignant le plus inspirant au Canada, parrainé par Voyages Éducatifs EF. Mise en candidature par une élève et choisie comme finaliste parmi 700 candidatures, Carole a récolté plus de 6 900 votes du grand public. Très engagée envers l'apprentissage et le bien-être des élèves et généreuse de son temps, Carole fait du tutorat le midi et après l'école, entraîne de nombreuses équipes sportives, s'occupe du Club de l'environnement, et participe à toutes les activités de l'école qu'elle documente ensuite dans des montages vidéos. Carole a gagné un voyage au Panama ou à Budapest, ainsi qu'une bourse de 2 500 \$ pour son école.

Personnalité de la semaine LeDroit/Radio-Canada

Depuis de nombreuses années, **Henri Babin** incite les élèves du collège catholique Samuel-Genest d'Ottawa à s'impliquer dans leur communauté. Par l'entremise du programme *Changer ma communauté*, dont Henri est un artisan, des centaines de jeunes ont découvert l'entraide et se sont engagés dans des projets communautaires, notamment auprès des nouveaux arrivants. En juin dernier, ce programme a remporté le *Prix du champion de l'aide aux nouveaux arrivants 2011* du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration de l'Ontario.



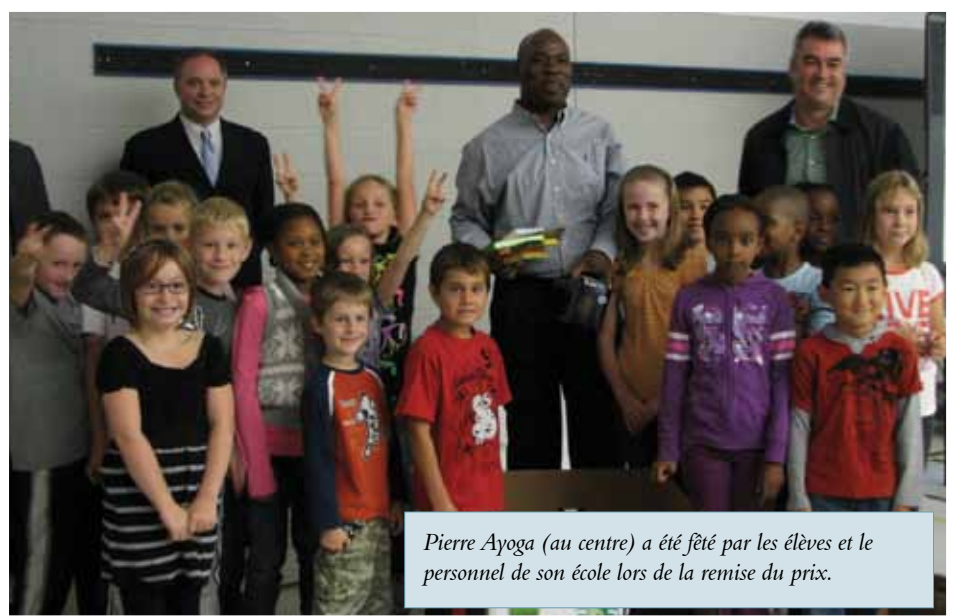
Henri Babin

Deux membres ensoleillent la journée

Décerné par Grand & Toy, le prix *Une journée ensoleillée* récompense des enseignantes et des enseignants passionnés qui innovent et inspirent. Deux membres de l'AEFO sont parmi les 17 récipiendaires canadiens. Ils ont reçu du matériel scolaire d'une valeur de 1 500 \$ ainsi qu'un tout nouveau fauteuil ergonomique.

- Grâce à **Marie-Ève Faucher**, l'école élémentaire publique L'Odyssée d'Orléans est devenue la première école élémentaire de la grande région d'Ottawa à offrir le programme de baccalauréat international.
- Pierre Ayoga**, de l'école élémentaire catholique Jean Paul II à Whitby, motive ses élèves en créant des fables à partir d'anecdotes.

Marie-Ève Faucher reçoit son prix des mains d'un représentant de Grand & Toy.



Pierre Ayoga (au centre) a été fêté par les élèves et le personnel de son école lors de la remise du prix.

our les membres de l'AEFO!



Lise Routhier Boudreau

Une ancienne présidente de l'AEFO honorée... deux fois!

Non seulement **Lise Routhier Boudreau** vient-elle d'être reçue membre honoraire de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour son engagement exemplaire en

francophonie, mais tout récemment, elle a été décorée de l'Ordre des Francophones d'Amérique, une récompense décernée par le Gouvernement du Québec pour reconnaître une contribution exceptionnelle à la culture francophone.

Syndicaliste convaincue, Lise a occupé divers postes au sein de l'AEFO avant d'en assumer la présidence provinciale, de 1999 à 2004. Dans ce rôle, elle s'est avérée une porte-parole efficace, tant pour la profession enseignante que pour la francophonie. Elle a poursuivi son engagement après la retraite, notamment comme membre du CA du Festival franco-ontarien, coprésidente du groupe de travail qui a donné naissance à l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, vice-présidente puis présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, et vice-présidente du Centre de la Francophonie des Amériques.

Le Prix TFO multimédia

France Labonté, enseignante au jardin d'enfants à l'école élémentaire publique des Navigateurs de New Liskeard, est une adepte du tableau blanc interactif. Elle utilise tous les jours les émissions et sites web de TFO pour amorcer une leçon, illustrer un concept ou pimenter sa routine du matin. **Marie-Ève Grenier**, la collègue qui a soumis sa candidature, a jugé qu'elle serait une excellente candidate pour ce nouveau concours qui récompense les enseignantes et enseignants qui utilisent les ressources multimédias de TFO pour appuyer leur enseignement. En plus d'un voyage à Toronto pour accepter son prix, France a reçu un chèque cadeau d'une valeur de 500 \$ du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques et une bourse de 500 \$. Bravo aussi aux deux finalistes : **Stéphanie Cormier** de l'école élémentaire catholique Ste-Thérèse de Windsor, et **Pierre Vinette**, de l'école secondaire catholique Garneau d'Orléans.



L'enseignante France Labonté entourée de Nadine Ahrens, chargée de liaison et de formation à TFO et de Pascal Arseneau, directeur principal marketing du Groupe Média TFO lors de la remise du Prix TFO multimédia à Toronto.

Des membres émérites

Deux membres de l'AEFO sont au nombre des 10 récipiendaires du titre de Membre émérite de la FEO. Assis, 3^e de la gauche, Jacques Tremblay. Debout, 1^{re} à la gauche, Éleine Chartier.

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a récemment décerné le titre de *Membre émérite* à deux membres de l'AEFO.

Agente de l'unité Nord-Est catholique depuis 2005, **Éleine Chartier** défend avec force et doigté les intérêts des membres, voit au respect de la convention collective,

participe à la négociation collective et anime des ateliers de formation. Active au sein de l'AEFO depuis plus de 20 ans, elle a été présidente de son unité et membre du CA provincial. Comme enseignante, Éleine s'est consacrée à l'enfance en difficulté. Elle continue de travailler bénévolement pour les personnes vulnérables au sein de divers organismes communautaires.

Enseignant de la région de Kingston, **Jacques Tremblay** participe activement à son unité locale de l'AEFO. À titre de membre élu du conseil de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario de 2004 à 2011, il a apporté d'importantes améliorations au processus de règlement des litiges et piloté plusieurs changements en faveur d'une protection accrue des droits fondamentaux des membres qui font l'objet d'une plainte à l'Ordre. Il a également fait plusieurs interventions dans le but d'assurer aux membres francophones de l'Ordre l'accès à des services de qualité en français, obtenant entre autres, la création d'un poste à la coordination des services en français.



QUELS SONT MES DROITS?

Ma direction d'école me demande d'ajouter plusieurs objectifs à mon Plan annuel de perfectionnement (PAP). Est-ce mon plan ou le sien?

Le règlement 98/02 découlant de la Loi sur l'éducation stipule que les enseignantes et les enseignants chevronnés doivent avoir un PAP qui comprend leurs objectifs en matière d'épanouissement professionnel, ainsi qu'un plan d'action et un calendrier pour les atteindre. **Les enseignantes et enseignants sont responsables de leur propre plan**, bien qu'ils le préparent en collaboration avec la direction. Lors d'une année d'évaluation, les deux parties doivent se rencontrer pour réviser le PAP qui doit tenir compte des recommandations de l'évaluation du rendement. Lors d'une année sans évaluation, aucune rencontre n'est obligatoire, mais le PAP doit tout de même être revu par l'enseignante ou l'enseignant et remis à la direction.

L'AEFO vous conseille de choisir des objectifs pour lesquels il y a des stratégies accessibles, et d'en limiter le nombre à deux tout au plus. Assurez-vous que vos objectifs et vos échéanciers sont réalistes. N'acceptez pas d'ajouter à votre plan un objectif ou une stratégie à la suggestion de la direction, à moins que celle-ci ne puisse vous garantir l'appui nécessaire à sa réalisation. Dans un tel cas, précisez dans vos observations que l'atteinte de cet objectif est sujette à l'appui garanti par la direction.

Même si on vous encourage à recueillir des observations de parents et d'élèves pour la préparation de votre PAP, rien ne vous y oblige. Pour en savoir plus, consultez la rubrique *Évaluation du rendement* sous *Services/Conseils et appui* dans la section réservée aux membres du www.aefo.on.ca

Vous enseignez au secondaire?

L'Ontario Physical and Health Education Association (OPHEA) a besoin de vous! Remplissez un sondage au <http://app.fluidsurveys.com/surveys/ophea/evaluation-de-la-situation-de/> pour aider OPHEA à connaître vos besoins en matière de ressources en lien avec le programme-cadre **Éducation physique et santé**. Il n'est pas nécessaire d'enseigner l'éducation physique pour remplir le sondage. Date limite : 1^{er} décembre.

Si vous enseignez une Majeure Haute Spécialisation

Le Centre canadien de leadership en évaluation (CLÉ) fait appel aux enseignantes et enseignants intéressés à effectuer l'analyse de pertinence de ressources ayant le potentiel d'appuyer les programmes spécialisés de la *Majeure Haute Spécialisation*. Le travail s'échelonne de décembre 2011 à janvier 2012.

Pour manifester votre intérêt, veuillez remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web du CLÉ au www.lecle.com sous *Évaluation de ressources pédagogiques/Recrutement/Formulaire Renseignements généraux*. INFO : Carmen Brisson, cbrisson@lecle.com, 1 800 372-5508 ou 613 747-7021, poste 1002. Date limite : 30 novembre

Le perfectionnement professionnel à moindre coût!

Si vous êtes membre du personnel enseignant régulier ou en congé autorisé, il vous reste moins d'un an pour réclamer jusqu'à 1 000 \$ pour couvrir les frais reliés à un cours ou une activité de formation admissible. Pour en savoir plus au sujet du *Fonds de perfectionnement professionnel*, visitez la section réservée aux membres du www.aefo.on.ca sous *Documents/Provincial*.

Comment dépenser l'argent qui vous revient?

- *L'enseignement et les médias sociaux*, une **conférence** qui aura lieu à Oshawa les 3 et 4 février 2012, offrira des pistes de réflexion sur l'utilisation des médias sociaux à l'école. Date limite : 31 décembre. INFO : <https://event-wizard.com/SMTL/161/welcome>
- *Ensemble... en français!*, un **symposium** offert par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants à Winnipeg, les 2 et 3 février 2012, propose ateliers et conférences sur les particularités de l'enseignement en français. Date limite : 12 décembre. INFO : www.cff-fce.ca/symposium2012
- *Le savoir-faire physique... un havre d'espoir*, une **conférence** nationale parrainée par Éducation physique et santé Canada à Halifax en mai 2012. INFO : www.eps-canada.ca/conférence2012
- Le Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada (REFAD) organise trois **ateliers de perfectionnement en éducation à distance** avant la fin de 2011 : la création d'outils pédagogiques par gratuits et logiciels, tricher à l'ère d'Internet et la présentation d'un environnement numérique d'apprentissage. INFO : www.refad.ca
- **Tous les cours de QA et de QBA** qui vous permettent de monter dans l'échelle salariale.

CONCOURS CONCOURS

- À vos casseroles! Vos élèves de la 1^{re} à la 6^e année pourraient gagner de nombreux prix en participant au **Concours de recettes d'enfant** de Saine alimentation Ontario. Il s'agit de créer une recette nutritive et originale, et d'expliquer en moins de 100 mots pourquoi elle plairait aux enfants. Date limite : 16 décembre. INFO : www.sainealimentationontario.ca
- Inscrivez votre classe de la 7^e à la 12^e année au **Défi de la citoyenneté canadienne** et vous recevrez une trousse avec tout le nécessaire pour administrer un questionnaire portant sur des sujets tels que l'histoire du Canada, ses symboles et institutions et les droits de ses citoyennes et citoyens. En soumettant leurs réponses à l'Institut Historica-Dominion, les élèves peuvent gagner des prix. Date limite : 31 décembre. INFO : www.canadiancitizenshipchallenge.ca/fr/index.php
- La *Semaine nationale de la francophonie* lance **Histoires collectives**, un concours pour souligner ses 20 ans. Toutes les classes élémentaires et secondaires des écoles de langue française du pays sont invitées à participer à l'écriture de grandes histoires collectives. Une occasion unique d'exprimer créativité et fierté! Participez à l'une ou à plusieurs des trois étapes de rédaction et courez la chance de gagner de nombreux prix. Date limite : 14 décembre. INFO : www.acelf.ca



Association
des enseignantes
et des enseignants
franco-ontariens

681, chemin Belfast, Ottawa ON K1G 0Z4
Tél. : 613 244-2336, 1 800 267-4217
Télé. : 613 563-7718, 1 888 609-7718
Courriel : aefo@aefo.on.ca Site Web : www.aefo.on.ca



L'En Bref est un bulletin bimensuel publié par l'AEFO.
Tirage : 9 800 ISSN 0714-5578